

RENTREE 2018



LYCÉE FRANÇAIS DE SHANGHAI

BIENVENUE À TOUS !

L'ÉQUIPE DE VIE SCOLAIRE C'EST :



- **3 CPE** (CONSEILLER PRINCIPAL D'ÉDUCATION)
 - M. Yvon classes de 6ème et 5ème
 - M. Lanzi classes de 4ème et 3ème
 - M. Rachel classes du Lycée
- **6 à 8 AED** (ASSISTANTS D'ÉDUCATION)
- **NOTRE PRIORITE:**

METTRE EN PLACE ET ASSURER LES MEILLEURES
CONDITIONS DE VIE, DE TRAVAIL ET D'ÉPANOUISSEMENT
POUR CHAQUE ÉLÈVE AU SEIN DU LFS

DES MISSIONS A ASSURER



- LE RESPECT DU REGLEMENT INTERIEUR
- LA SECURITE DES ELEVES
- L'ENCADREMENT DES TEMPS HORS CLASSE
- LE SUIVI EDUCATIF
- LA GESTION DES ABSENCES ET DES RETARDS

DES OUTILS DE COMMUNICATION

(parents-vie scolaire- élèves – professeurs)



- **LE CARNET DE CORRESPONDANCE**

Outil indispensable pour la vie de l'élève au sein de l'établissement.

- **PRONOTE :**

Suivi de l'élève (devoirs, infos, absences, retards, ...)

- **LES COURRIELS ;**

Vie scolaire : viescolaire.sec.qp@lyceeshanghai.com

Téléphone: 021 39 76 05 55 Ext : 513

Mme Yvon : thomas.yvon@lyceeshanghai.com Ext : 548

M. Lanzi : eric.lanzi@lyceeshanghai.com Ext: 523

M. Rachel : sebastien.rachel@lyceeshanghai.com Ext : 516

QUELQUES PRINCIPES ET RAPPELS



LE REGLEMENT INTERIEUR



- Téléchargeable sur le site du LFS
- Régulièrement mis à jour par le Conseil d'Établissement
- Fondement de la vie à l'école : établit les règles, les droits et les devoirs de chacun
- En particulier : la santé, la citoyenneté et la sécurité
- En s'appuyant sur les valeurs humanistes : respect, tolérance et valorisation des individus
- **Il doit être lu et connu par l'ensemble de la communauté scolaire**

ABSENCES DES ELEVES



- **ABSENCES PREVUES**

Remplir un bulletin d'absence (billet jaune) et le remettre dès que possible à la Vie Scolaire

- **ABSENCES IMPREVUES**

Prévenir la vie scolaire soit par téléphone, soit par courriel, si possible avant 8h00.

Remplir un bulletin d'absence et le remettre dès le retour de l'élève à la Vie Scolaire

GESTION DES ABSENCES



- Signalement par courriel à la famille dès constat établi par le professeur
- Si non justifiée, après une semaine, convocation de l'élève.
- Sur le bulletin, absences comptabilisées en 1/2 journée
- Après publication du bulletin aucun changement possible
- Accès au dossier de l'élève : **Pronote**

REGIME DE L'ELEVE AU LYCEE



Il existe 1 seul régime : Lycéen

- **Liberté de sortie et d'entrée lors des permanences et de la pause-déjeuner.**

- **Tolérance au récréation, mais attention aux retards.**

- **Interdiction formelle de sortie aux interclasses**

- **Espaces d'accueil dans l'établissement :**

- La maison des lycéens (le foyer)
- La piazza coté cafétéria
- Le 3C (Centre de Connaissances et de Culture)
- salles disponibles sur demande auprès de la Vie Scolaire

Le badge



2 FONCTIONS:

Entrer et sortir de l'établissement / Carte de cantine:

EN CAS DE PERTE:

- Bloquer la carte auprès d'Eurest
- Se rendre aux services Comptabilité avec la somme de 50 RMB puis en Vie Scolaire avec le reçu.

LES BADGES SONT PERSONNELS : EN AUCUN CAS, ILS NE POURRONT ETRE PRETES A UNE AUTRE PERSONNE

Dispense d'EPS



- Demande d'inaptitude ponctuelle (< 7 jours):

Remplir et signer l'encart dans le carnet de correspondance.
L'élève doit obligatoirement se présenter au cours d'EPS :
permanence ou cours sans participation est une décision de
l'enseignant.

- Dispense de longue durée (> 7 jours):

Remplir et signer l'encart dans le carnet de correspondance.
Arrivée tardive ou départ anticipé, permanence ou cours sans
participation est une décision de l'enseignant.
Fournir obligatoirement un certificat médical.

Le carnet de correspondance



- Demande d'inaptitude ponctuelle d'EPS/dispense longue durée
- Retards / Absences
- Informations diverses
- Observation écrite
- Chartes (bus, cantine) et règlements

Tout élève doit être constamment en possession de son carnet de correspondance.

Punitions scolaires / sanctions disciplinaires



- Les punitions scolaires:

- Avertissement oral

- Mot dans le carnet (4 mots / trimestre = 2h de retenue)

- Retenue / TUG

- Exclusion ponctuelle de cours

- Les sanctions disciplinaires:

- Avertissement écrit

- Exclusion temporaire

- Exclusion définitive

Ce que nous souhaitons :



- **AUTONOMIE**
- **INITIATIVE**
- **RESPONSABILITE**

INSTANCES REPRESENTATIVES LYCEE



- DELEGUES DE CLASSE
- REPRESENTANTS EN CONSEIL, COMITE, COMMISSION

Elections Générales du lycée:

- CONSEIL DE LA VIE LYCEENNE : **CVL**

Candidature :

- BUREAU D'HABITAT FOR HUMANITY : **HFH**
- BUREAU DE LA MAISON DES LYCÉÉENS : **MDL**

Programme d'Engagement Citoyen du LFS



- 5 Possibilités d'engagement développées : (heures de service communautaire) :
 1. **Représentation** (projets des conseils/commissions/comité)
 2. **Monitorat** (aide aux devoirs entre pairs)
 3. **Animation** et amélioration du climat scolaire (club MDL/assistance 3C ou BCD/tournois sportifs, bal de Noël...)
 4. **Volontariat** (en partenariat avec Habitat For Humanity ou projet zone Asie Des Ecoles Pour Une Ecole)
 5. **Reconnaissance** d'expériences solidaires à l'extérieur (APM, Couleurs de Chine...)



Merci de votre attention